



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre juin à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

### Présents :

Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Madame Gilda SARANDAO, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Anne GALLO, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Josette DESVIGNES

### Pouvoirs :

Monsieur Michel BONNEAU donne pouvoir à Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Adeline CASTANO donne pouvoir à Madame Lucette ALAIN, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES

### Absents :

Monsieur Abdelkrim MAY, Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU

Madame Manuela ROMERO est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

## Ressources Humaines

### **D2025\_47 RECOURS A DES EMPLOIS SAISONNIERS**

Madame Nadège CANTIER, 1<sup>ère</sup> Adjointe, explique que durant la période estivale, il s'avère nécessaire de recourir à du personnel complémentaire, afin de pallier aux congés des agents, d'assurer la continuité des services et de répondre à l'accroissement temporaire d'activités liée à l'organisation de la saison estivale du Bel Été à TORCY.

Il s'agit de besoins non constants, il n'apparaît pas possible de recourir à des emplois permanents. Ainsi, sur avis conforme rendu par le Comité Social Territorial du 05 juin 2025, la création de plusieurs emplois non permanents pour un accroissement saisonnier d'activité à temps complet est proposée.

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.2, L.7 et L.332-23 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1111-1 et L.1111-2 ;

**Vu** la délibération n°2025-005 du 09 avril 2025, portant approbation du Budget Principal 2025;

**Entendu** l'exposé de Madame Nadège CANTIER, 1<sup>ère</sup> Adjointe, et sur sa proposition ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **D'APPROUVER** le recours à des emplois saisonniers sur la période estivale 2025 en vue de renforcer certains services municipaux ;

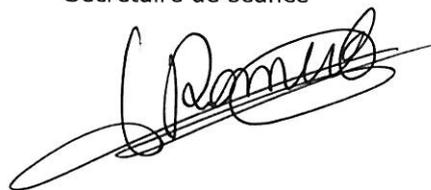
Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (17 voix Pour).

Le Maire,  
Philippe PIGEAU



A circular official stamp of the Mairie de Torcy (71210) is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink.

Manuela ROMERO,  
Secrétaire de séance



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Manuela Romero, is written over a circular official stamp.

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le ..... 25 JUIN 2025 .....  
et publié, affiché ou  
notifié le ..... 25 JUIN 2025 .....  
Le Maire,



A circular official stamp of the Mairie de Torcy (71210) is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink.